

## Mise à disposition du document d'enregistrement universel 2019

### Report de la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'Elis au 30 juin 2020

**Saint-Cloud, le 2 avril 2020** – Elis annonce avoir déposé ce jour son document d'enregistrement universel 2019 contenant le rapport financier annuel auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), sous le numéro D. D. 20-0236.

Le document d'enregistrement universel 2019 comprend :

- le rapport financier annuel, constitué des comptes consolidés, des comptes annuels, du rapport de gestion et des rapports des commissaires aux comptes y afférents ;
- le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise ;
- les informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes ;
- les informations requises au titre du descriptif du programme de rachat d'actions ;
- en page 152, les éléments en lien avec la crise sanitaire du Covid-19 communiqués le 31 mars 2020 (impacts estimés et mesures conservatoires prises par le Groupe) ; ceux-ci sont également mentionnés dans la section « Facteurs de risques » du Document d'enregistrement universel 2019, en particulier le facteur de risques intitulé « Risques liés aux perturbations induites par la crise sanitaire du Covid-19 ».

Comme indiqué dans nos communiqués de presse des 17 mars et 31 mars, et conformément aux recommandations de l'AMF, nous réitérons que les objectifs annuels 2020 indiqués le 4 mars dernier (pré impact Covid-19) sont caducs et que le manque de visibilité ne nous permet pas à ce stade de communiquer sur des objectifs 2020. Toutefois, les indications qui figurent dans nos communiqués de presse du 17 mars et du 31 mars restent valables, à savoir que le Groupe est convaincu de pouvoir limiter l'impact sur l'EBITDA et de réduire son niveau d'investissements. Pour chaque euro de chiffre d'affaires perdu, l'EBITDA sera impacté d'environ 50 centimes, et 20 centimes devraient être économisés sur les investissements.

Le document d'enregistrement universel 2019 est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté ou téléchargé sur le site internet de Elis :

<https://fr.elis.com/fr/groupe/relations-investisseurs/information-reglementee>

Le document d'enregistrement universel est également disponible sur le site de l'AMF :

[www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

#### Report de la date de l'Assemblée générale des actionnaires d'Elis

Eu égard au contexte actuel de crise sanitaire, les actionnaires sont informés de la décision du directoire prise le 31 mars 2020, de reporter au 30 juin 2020 l'assemblée générale annuelle des actionnaires initialement fixée au 19 mai 2020.

Les informations relatives aux autres dispositions prises pour la tenue de l'assemblée générale annuelle seront communiquées dès que possible ; les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée générale sur le site de la Société : [www.elis.com](http://www.elis.com)

### **Contacts**

#### **Nicolas Buron**

Directeur des Relations Investisseurs - Tél : + 33 (0)1 75 49 98 30 - [nicolas.buron@elis.com](mailto:nicolas.buron@elis.com)

#### **Audrey Bourgeois**

Relations Investisseurs - Tél. : +33 (0)1 75 49 96 25 - [audrey.bourgeois@elis.com](mailto:audrey.bourgeois@elis.com)